



FA 5 – 2014 12 06

Section L2 Montolivet

Trafic à saturation = + de pollution

Extraction : BDo

Extraction présentation SRL2 à la réunion de présentation de l'étude trafic à MPM



SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE

Réunion de présentation
MPM

Synthèse sur l'A507 :

Au nord (Arnavaux – Frais Vallon) :

- Entre 2 000 et 4 100 véh/h/sens
- Entre 60 000 et 85 000 véh/j (2 sens confondus), maxi dans la TC des Tilleuls

A l'est (Frais-Vallon – Florian) :

- Entre 3 500 et 5 200 véh/h/sens
- Entre 85 000 et 115 000 véh/j (2 sens confondus), maxi dans les TC de Fourragère et Parette

Niveau de charge acceptable à tous les horizons : le niveau est maxi à Montolivet (92% de charge utilisée)

Sections les plus chargées : Montolivet dès 2017, Fourragère et Parette en 2020

13

08 octobre 2014

D'où il ressort que la demande du CAN L2 d'installer une station permanente et indépendante de surveillance de la pollution de l'air dans les emprises sécurisées de la SEM rue Charles Kaddouz, trouve dans cette étude une justification supplémentaire.

Rappelons les motivations de notre demande :

- 200 morts par an à Marseille par la pollution aux particules fines
- Marseille hors la loi – L'Europe se prépare à recourir à la Cour de Justice Européenne.
- Zone critique de la L2 identifiée par modélisation Numtech/Sillage
- Seul point de la L2 Est classé pour un risque de dépassement au PM 10 « à considérer » (*document de synthèse de l'étude Air et Santé d'AirPaca de 2011*). L'autre point « à considérer » sera celui de La Busserine, sur la L2 Nord
- Niveau maxi de charge à Montolivet (*Présentation SRL2 / Octobre 2014*)
- Zone au débouché de 2 tunnels (Montolivet, 1073m et Saint Barnabé, 523m)
- Positionnement en station « urbaine » au regard de la L2 (prise de mesures significatives pour les riverains, y compris en cas de délestage de la L2 sur le tissu urbain environnant.
- Nombreuses copropriétés et habitats individuels à proximité
- 2 autres axes routiers importants - rue Charles Kaddouz et avenue du 24 Avril 1915
- Emplacement sécurisé de la SEM (emprise fermée - à l'abri des vols et dégradations...)
- Marseille ne bénéficie plus que de 2 stations de surveillance de la pollution de l'air aux particules fines PM 2,5 (5 Avenues et Rabatau)
- Installée en permanence et indépendamment de la SRL2 et ce avant la mise en service de la L2 :
 - o la station de surveillance de l'air « Kaddouz » permettra à l'Etat et aux Collectivités Territoriales de disposer d'un outil de vigilance et de communication en continu leur permettant d'agir efficacement pour le respect des valeurs légales en matière de pollution de l'air, s'attachant ainsi à préserver la santé des riverains et des marseillais.
 - o la station de surveillance de l'air « Kaddouz » sera apte à intégrer le réseau européen des stations de surveillance de l'air.